

solutions implantées par Orège devraient avoir également des effets positifs plus larges pour toute la station d'épuration, notamment une réduction des odeurs et des gaz corrosifs. La livraison des trois SLG® est prévue au cours du 2^{ème} trimestre 2019.

Ce contrat de leasing, d'une durée de 6 ans, permet à la ville d'Orlando de bénéficier d'un mode de financement

adapté tout en tirant immédiatement profit des avantages opérationnels du SLG®. Ce nouveau contrat, le dixième conclu par Orège aux États-Unis, permet de renforcer la présence de la société en Floride et dans les États voisins.

Confrontées aux mêmes défis que ceux d'Orlando, plusieurs municipalités de la région ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour la solution SLG®. ●

cours du premier trimestre 2019. C'est la zone d'aménagement concertée de la ville, sur le site des anciennes Verreries Mécaniques Champenoises, qui a été choisi pour accueillir ce pôle. Outre son rôle pour la Métropole de Lyon, son implantation visant à développer un programme d'immobilier d'entreprises permettant d'accompagner la création et pérennisation des entreprises de Givors, le pôle permettra aussi de répondre aux enjeux économiques et de revitalisation de la vallée du Gier, et de certains quartiers de la ville de Givors.

Parce que le chantier de la zone de retournement pour poids lourds du pôle a lieu sur les terrains de l'ancienne verrerie de la ville, plusieurs contraintes devaient être prises en compte. « *La contrainte principale est celle posée par le sous-sol, explique Nicolas Comby, Directeur de Beylat TP. Plusieurs analyses ont en effet révélé une pollution du sous-sol à plusieurs composants chimiques. Toute excavation est interdite sur ce terrain. Ce qui a donc imposé la nécessité d'une solution pour une rétention des eaux en surface, pour ne pas dépasser les cotes de terrassement. Nous avons donc décidé d'installer des caniveaux.* ».

La société Beylat TP a été séduite par la proposition de Birco pour plusieurs raisons. C'est notamment grâce à ses dimensions et ses performances spectaculaires que BIRCOmax-i a réussi à convaincre. En effet, pour ce projet de zone de retournement de poids lourds, le caniveau de rétention devait faire 840 mm de long, 1.200 mm de haut et bien évidemment supporter les diverses sollicitations mécaniques dues à l'arrêt et à la circulation des poids lourds. Or, BIRCOmax-i peut atteindre jusqu'à 1,20 m de hauteur et sa capacité de rétention jusqu'à 512 litres par mètre linéaire; les cornières en fonte du caniveau le protègent et la très forte résistance mécanique du corps en béton armé lui permet de faire partie des caniveaux de la classe de sollicitation F900. Des atouts qui font de BIRCOmax-i le caniveau idéal pour la gestion des eaux pluviales, des surfaces soumises à de fortes contraintes mécaniques.

« *Les dimensions de BIRCOmax-i nous paraissent idéales pour assurer un grand volume de rétention. En plus, ce caniveau peut assurer le rôle de récupération et de stockage.* ». Selon Nicolas

DRAINAGE

BIRCO S'IMPOSE SUR LE NOUVEAU PÔLE ENTREPRENEURIAL DE GIVORS

La création de zones imperméabilisées soulève plusieurs problématiques parmi lesquelles celle liée à la gestion des eaux de ruissellement. À Givors, petite commune du département du Rhône, la construction d'une nouvelle pépinière d'entreprises inclut un projet de zone de retournement pour poids lourds. Beylat TP, la société chargée des travaux d'assainissement de ce point de livraison, a choisi le caniveau BIRCOmax-i pour répondre au mieux aux exigences du projet et aux contraintes du terrain.



30 m de caniveaux BIRCOmax-i ont été installés sur la zone de retournement du nouveau pôle entrepreneurial de Givors (69).

C'est dans la commune de Givors que la Métropole de Lyon a décidé d'ériger l'un de ses nouveaux pôles entrepreneuriaux: le pôle de Givors fait en effet partie d'un dispositif de 19.000 m² développé dans le cadre de la nouvelle stratégie « Lyon Métropole d'Entrepreneurs », avec deux autres pôles répartis géographiquement de façon à équilibrer l'offre de pôles d'entreprises sur le territoire du Grand Lyon. Une stratégie qui a pour but

d'accentuer la dynamique entrepreneuriale de l'agglomération lyonnaise qui souhaite continuer à voir la création d'entreprises nouvelles sur son territoire mais qui veut aussi pouvoir accompagner ces entreprises tout au long de leur parcours. À Givors, commune la plus au sud du territoire de la Métropole, le pôle entrepreneurial « Lônes et coteaux du Rhône » est en construction depuis mai 2018 et les travaux devraient s'achever au

Comby, les délais de livraison des BIRCOMax-i ont eux aussi été importants pour le choix des caniveaux: la disponibilité des caniveaux de Birco permettaient le respect des délais du chantier global.

Les 30 m de caniveaux ont été installés en deux rangées parallèles. Cette configuration a été choisie pour pouvoir assurer un grand niveau de rétention sur une longueur de surface limitée,

en connectant les rangées entre elles grâce à une ouverture réalisée dans les caniveaux. La pose des caniveaux a été effectuée sans enrobage béton, par le haut avec les outils d'élingage, le tout permettant d'éviter une grande excavation. Un régulateur de débit type vortex 11 l/s a été installé pour permettre un rejet régulé des eaux au réseau, avec un débit limité. ●

toujours plus adaptée à leurs besoins. Cette collaboration a pour but de mieux informer les utilisateurs des solutions présentant le meilleur profil coût total/efficacité/sécurité pour leurs installations et leur production. Pour cela, nous avons élaboré avec l'ANIA un programme de travail ambitieux pour 2019 avec un double objectif principal: mieux faire connaître les différents leviers d'efficacité hydrique à disposition des industriels et installer une vraie proximité avec les utilisateurs afin d'adapter, voire d'améliorer, les stratégies de traitement mises en œuvre sur leurs sites ».

« Les ressources naturelles sont le moteur même de la production des industries alimentaires, leur préservation est essentielle, estime de son côté Catherine Chapalain, Directrice générale de l'ANIA. Les industries alimentaires ont pleinement conscience de leur responsabilité et la gestion de l'eau est un enjeu majeur pour notre secteur. Il s'agit de réduire les coûts et l'impact environnemental en diminuant les consommations et en réduisant les rejets polluants. Ce partenariat avec BWT France s'inscrit dans cette volonté de sensibiliser les entreprises de toutes tailles, partout dans les territoires, à ces enjeux par des actions et outils innovants qui permettront sur le long terme de mettre en place des mesures préventives et d'optimiser les procédés industriels. De la qualité de l'eau dépend la qualité de notre production, nous devons la préserver! » ●

BWT FRANCE NOUE UN PARTENARIAT AVEC LES PROFESSIONNELS DE L'AGROALIMENTAIRE

BWT France a conclu un partenariat avec l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) qui rassemble 19 fédérations nationales et 20 associations régionales représentatives des 17.647 entreprises alimentaires de France. Objectif: sensibiliser les entreprises, partager les informations, et proposer des solutions concrètes autour de l'optimisation des usages de l'eau.

Les besoins énergétiques liés aux procédés de fabrication des produits alimentaires et aux exigences de sécurité sanitaire font de la consommation d'eau un défi environnemental et économique majeur pour les entreprises alimentaires. Echanges d'expertises, mise en place d'outils innovants et d'actions spécifiques en lien avec les préoccupations et contraintes des industriels seront donc au centre de plusieurs événements organisés à Paris et en régions: conférences, tables rondes, web conférences. Des actions qui

s'inscrivent dans un programme de sensibilisation autour de 4 enjeux centrés sur les eaux d'utilité, les eaux de process, l'eau ingrédient et la revalorisation des eaux perdues.

« La démarche que nous engageons aujourd'hui avec l'ANIA a pour objectif de mettre en place une véritable plateforme d'échanges « gagnant-gagnant » avec les industriels, explique Raphaël Gallais, Directeur marché industrie chez BWT France. Elle doit nous permettre de développer une proposition de valeur spécifique et

CODE DE L'EAU 4^{ème} édition

par Bernard DROBENKO - Jacques SIRONNEAU



Le droit de l'eau concerne l'ensemble des politiques publiques. Or, l'eau est partout devenue un enjeu majeur, en France, en Europe comme dans le monde. Jusqu'à présent, il n'existait qu'une codification partielle de ce droit, disséminée par ailleurs dans plusieurs codes officiels.

La quatrième édition du « Code de l'eau », entièrement refondue, réactualisée et dotée d'un index analytique détaillé, regroupe l'ensemble des textes intervenus tant en droit interne, qu'en droit européen et international dans un domaine devenu stratégique. Il est enrichi de nombreux commentaires, d'éléments de doctrine, y compris administrative, et de jurisprudence. L'ouvrage a fait l'objet d'un nouveau découpage et bénéficie d'une meilleure matérialisation du plan.

Seul ouvrage de ce type à traiter de l'eau dans toutes ses dimensions, le « Code de l'eau » appréhende tous les aspects de l'eau tant en ce qui concerne l'unité de son régime juridique que la diversité de ses usages économiques ou de loisirs comme la pêche.

Il s'attache à développer l'ensemble des éléments relatifs à l'eau brute avec la spécificité de certains régimes s'attachant à l'eau domaniale ou non domaniale, superficielle ou souterraine, métropolitaine ou ultramarine, naturelle ou minérale ou bien encore à l'eau traitée rendue apte à la consommation humaine, des mesures prises pour sa préservation et son assainissement sous quelque état qu'elle se trouve...

Cet ouvrage unique est complété par la possibilité offerte à l'utilisateur d'accéder à un site internet dédié (www.code-eau.com) où il pourra retrouver les arrêtés et les circulaires citées dans l'ouvrage, les jurisprudences les plus significatives mais aussi les textes les plus récemment parus.

Il permet aussi au lecteur d'accéder en quelques clics à l'ensemble du droit européen (directives, règlement, décisions) et du droit international.

Année de parution: 2017
 ISBN: 979-10-91089-34-0
 1780 pages
 Format: 16 x 24 cm
 Prix public: 149 euros TTC

60, rue du Dessous des Berges - 75013 Paris
 Tél. +33 (0)1 44 84 78 78 - Fax: +33 (0)1 42 40 26 46 -
livres@editions-johanet.com

www.editions-johanet.com